PIERRE GASSELIN, SYLVIE LARDON,
CLAIRE CERDAN, SALMA LOUDIYI,
DENIS SAUTIER, COORD.

Préface de Jan Douwe van der Ploeg

NATURE ET SOCIÉTÉ

COEXISTENCE ET CONFRONTATION DES MODÈLES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES

UN NOUVEAU PARADIGME DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ?

éditions Quæ

19
CONFRONTATION DES MODÈLES : LA COEXISTENCE POUR NAVIGUER ENTRE NAÏVETÉ DU CONSENSUS ET VIOLENCE DE LA POLARISATION

Patrick Caron

Avec doutes et humilité, je ne saurais répondre à la question principale posée par les coordinateurs de l'ouvrage : la coexistence et la confrontation des modèles agricoles et alimentaires ouvrent-elles la voie à un nouveau paradigme du développement territorial ?

Alors que le secrétaire général des Nations unies convoque en 2021 un sommet mondial sur les systèmes alimentaires pour accélérer la réalisation de l'Agenda 2030, cette formulation soulève un certain nombre d'interrogations extrêmement pertinentes et utiles. Elle est bienvenue, et ce d'autant que nous assistons à une polarisation croissante des positions à propos de l'alimentation, chacun étant convaincu que se joue là l'avenir de la planète et de l'humanité. S'opposent ainsi, parfois de manière violente, les promoteurs du local ou du biologique, brandissant les exigences de qualité et de santé humaine et environnementale et le souci de justice sociale, et les défenseurs des intérêts économiques et d'une organisation efficiente des circuits d'approvisionnement, agitant le spectre de la pénurie. Les premiers diabolisent bien souvent les seconds, les considérant comme de vils empoisonneurs qui, en retour, les dénigrent, les traitant de « bobos » irresponsables. Les distances grandissent entre producteurs et consommateurs, entre ruraux et urbains, entre défenseurs des causes écologiques et économiques, entre localistes et globalistes, accentuées par une hypermédiatisation des sujets et par le fonctionnement des réseaux sociaux, sans que se structurent des espaces de dialogue.

La question de la coexistence pose donc d'emblée celle de la confrontation — les deux termes associés dans le titre de l'ouvrage n'ont d'ailleurs pas le même statut, et le « et » qui les lie questionne. Ce détour est d'autant plus pertinent que le contexte de tensions croissantes voit s'opposer des visions divergentes du monde et de la société. L'une ou l'autre de ces visions serait-elle la « meilleure », invitant chacun à entrer en lutte pour mener le combat et délégitimer l'autre au moyen d'arguments caricaturaux, ou ces visions archétypales invitent-elles à trouver les voies et les moyens de repenser le développement en s'articulant ou en générant par leur confrontation une trajectoire hybride ?

Implicitement, l'ouvrage pose donc la question de l'opposition entre les différentes visions du monde et la manière dont elles se traduisent. Le recours au terme de coexistence transcende donc l'ambition d'un regard renouvelé sur la diversité. La notion implique d'emblée une dimension hybride, tout à la fois analytique pour rendre compte de la diversité, et normative en présupposant, quitte à s'exposer à la réfutation, que la coexistence serait préférable à l'uniformité. En tout cas pour pouvoir dans un premier temps exister.

Après un retour sur le renouveau accordé à la diversité, je propose d'interroger ce qu'embarque l'ambition de coexistence, et la manière dont elle peut se construire, en particulier d'un point de vue politique. Je reviendrai en conclusion sur la notion de développement territorial et sur la manière dont le détour par la confrontation et la coexistence permet d'instruire une ingénierie multiscalaire de la transformation.

LE GRAND RETOUR DE LA DIVERSITÉ

Mais revenons dans un premier temps sur ce qui justifie la mise à l'agenda de ce thème, sa genèse et son explicitation. Implicitement le titre de l'ouvrage affirme la pluralité des modèles. Il était grand temps, après des décennies de militance pour l'homogénéité et la promotion d'un modèle unique ! Fondée sur le besoin de maîtriser la nature d'une part, et ce de manière croissante depuis Olivier de Serres (1603), et adoptant une posture néomalthusienne, sur la primauté accordée à l'explosion démographique du XXe siècle et à l'augmentation du disponible alimentaire d'autre part, la promotion d'un modèle standard n'était jusqu'à récemment pas remise en question. Cela a bien fonctionné, permettant le doublement de la population mondiale entre 1960 et 2000, l'augmentation de l'espérance de vie et, dans le même temps, l'augmentation du disponible alimentaire par personne (2 500 à 3 000 kcal par jour et par personne entre 1960 et 2000 ; Paillard *et al.*, 2010).

Les ingrédients du cocktail sont connus et bien décrits. L'augmentation de la productivité de la terre, du travail et du capital, l'absorption de la main-d'œuvre dans d'autres secteurs de l'économie

et le recours à l'énergie fossile et aux technologies de la chimie et de la génétique en sont les piliers essentiels. La transformation opérée a également reposé sur l'organisation de filières longues pour réguler les approvisionnements, assurer leur diversité et réaliser des économies d'échelle grâce à la concentration des moyens dans le secteur agroalimentaire. Elle s'est accompagnée d'une organisation du marché misant sur la baisse des prix à la consommation et sur la compétitivité comme moteur de croissance. C'est en fait à un processus d'industrialisation que nous avons assisté, misant sur la croissance, l'efficience et la réduction des risques. Ces évolutions ont pu prendre place en raison du faible coût des ressources dites « naturelles ». On considérait en effet que la nature pourrait indéfiniment fournir les ressources nécessaires à la production, permettant ainsi, grâce à la technique et à la mobilisation d'une énergie bon marché, d'augmenter la productivité et le volume de production et d'alimenter la croissance. Ainsi, la facilité avec laquelle le capitalisme a permis l'accumulation est en grande partie liée au surplus écologique. Marx (1867) affirmait d'ailleurs déjà que l'expansion du capitalisme ne pouvait se réaliser que si les matières premières, en abondance, avaient une faible valeur.

Cette transformation, ici baptisée modernisation, ailleurs Révolution verte, a pris place au mépris des effets secondaires générés. Bien documentés aujourd'hui et ayant fait l'objet d'alertes de plus en plus fréquentes et affirmées, ces effets sont devenus intolérables pour certains. Qu'il s'agisse de crises environnementales pointant le secteur agricole comme principal responsable du changement climatique et de l'érosion de la biodiversité, de crises sanitaires liées à l'industrialisation du secteur, de crises sociales mettant le feu dans les campagnes, le besoin de changement de modèle est mis en avant. Et ce de manière d'autant plus affirmée que l'augmentation du disponible alimentaire n'a pas résolu les problèmes de malnutrition. Le nombre de personnes se couchant tous les soirs en ayant faim ne diminue pas malgré l'abondance (Caron, 2020), et le nombre de personnes souffrant de pathologies associées à l'obésité augmente dramatiquement et est en passe de devenir le problème numéro un de santé publique (HLPE, 2017). L'émergence des conventions environnementales, suite au Sommet de la Terre en 1992, traduit le besoin de changement à l'échelle globale, en suscitant parfois des réactions violentes. Ce changement a bien réussi à s'incarner dans des innovations revendiquant la prise en charge des externalités, à l'instar de l'intensification écologique (Griffon, 2013), mais le modèle dit « dominant » reste dominant.

Au-delà du paradoxe que représente le fossé se creusant entre l'appel à changer et l'impression que rien ne change, nous observons ici et là le foisonnement d'initiatives dites « alternatives » en écho à ce que représente le *mainstream*. Nous renouons avec la diversité des modèles de

développement. Qu'il s'agisse d'un effet d'optique, lié à notre difficulté à saisir ce qui échappait à la norme, ou d'une réalité émergente, ces initiatives prennent corps, se donnent à voir, se fédèrent, cherchent à entraîner. Les exemples des politiques alimentaires urbaines, de l'explosion de la production « bio », des comportements nouveaux à l'égard de la consommation de produits d'origine animale, sont à cet égard marquants. De nombreux exemples sont également présentés dans cet ouvrage, montrant comment la diversification, l'innovation, l'adaptation et la transition contribuent aux processus de différenciation.

De telles initiatives butent cependant souvent sur un triple obstacle : être reconnues pour ce qu'elles offrent et génèrent, à savoir des aménités environnementales et sociales, en revendiquant ainsi des critères et indicateurs se démarquant de ceux de production ou productivité, habituellement mobilisés et considérés comme sérieux ; convaincre et embarquer au-delà de ceux qui le sont d'emblée ; stimuler l'élaboration de politiques publiques et de cadres plus globaux de pensée et d'action pour que leurs effets se traduisent à une échelle signifiante au regard des enjeux globaux posés. Elles ont donc tendance à rester dans la marginalité et à être qualifiées de « radicales » par leurs détracteurs, et ne paraissent pas en mesure d'impulser une transformation structurelle des systèmes alimentaires et agricoles à une échelle signifiante.

REGARDS SUR LA DIVERSITÉ : ÉCHELLES, DÉBATS ET INSTRUMENTA(LISA)TION

Le débat sur la coexistence nous amène donc dans un premier temps à interroger le regard porté sur la diversité. Remarquons en préalable que les termes utilisés pour en rendre compte, y compris dans l'ouvrage, varient, se référant à l'une ou l'autre de ses facettes et insistant tantôt sur l'état — diversité, modèle stylisé, coexistence —, tantôt sur le processus qui permet d'y parvenir — diversification, spécialisation, hybridation — ou sur la mise en œuvre et l'articulation des processus d'action par l'innovation, l'adaptation, la transition.

Comme le rappellent les coordonnateurs de l'ouvrage, la démarche d'abstraction qui permet de caractériser la diversité s'appuie sur l'identification de types idéaux et éventuellement sur l'élaboration de typologies différenciant plusieurs d'entre eux. Il s'agit bien là de conduire un processus de ségrégation, au sens analytique du terme, visant à distinguer et dissocier deux ou plusieurs objets de même nature, qu'il s'agisse d'espaces, de ressources, d'acteurs, de biens, d'idées, etc., avec, souvent, la perspective d'organisation des interactions ou de confrontation.

Cette démarche d'abstraction est contingente de l'échelle à laquelle est conduite l'analyse, et il convient donc de s'accorder sur cette échelle et sur la focale adoptée. En effet, ce qui paraît hétérogène à une

échelle pourra sembler homogène à une autre, et *vice versa*. Il suffit de prendre l'exemple de la diversité des exploitations agricoles pour s'en convaincre. La spécialisation inhérente à tout bassin de production, qu'il s'agisse par exemple de produits d'origine animale, de cultures d'exportation, de cultures non alimentaires, projette une image d'homogénéité. À y regarder de plus près, le choix d'une production unique s'accompagne le plus souvent d'une grande diversité de structures, de formes d'organisation, de pratiques, et même de productions, en particulier à l'échelle de l'exploitation agricole.

Prenons également l'exemple de la tension qui a accompagné la montée en puissance des préoccupations environnementales dans la pensée du développement agricole. Alors qu'au XIXe siècle et au début du XXe siècle, sur les continents américain et africain en particulier, la mise sous cloche dans des réserves naturelles était conçue comme le moyen privilégié de préserver la nature et en particulier les espèces emblématiques, cette pratique s'accompagne aujourd'hui d'une tendance à promouvoir la biodiversité dans les espaces de nature dite « ordinaire ». Ce débat s'est traduit ces vingt dernières années par la controverse baptisée *land sparing/land sharing*[1] (Phalan *et al.*, 2011), articulant transformations locales et enjeux alimentaires et environnementaux planétaires. Vaut-il mieux, pour lutter contre l'érosion de la biodiversité imputable à l'activité agricole, différencier par un zonage les espaces à mettre sous cloche de ceux où peut se réaliser la production agricole en y promouvant une augmentation de la production, de manière à limiter la déforestation et l'extension des surfaces agricoles et à épargner les aires protégées ? Ou vaut-il mieux au contraire limiter ou réduire les processus d'intensification, quitte à ce que les surfaces exploitées aient une emprise plus grande ? Ce débat implique l'articulation de regards portés à différentes échelles, comme peut l'illustrer l'analyse de l'impact de dispositifs d'écologisation mis en place en Amazonie. L'archipel d'aires protégées créées localement au sud du front pionnier amazonien au Brésil, dans le nord du Mato Grosso et le sud du Pará, constitue par exemple, à l'échelle du bassin amazonien, un obstacle à l'avancée du front de mise en valeur et modifie en retour les trajectoires de transformation locale au contact de chacune de ces aires (Duheron, 2006 ; Caron, 2011).

Le débat *spécialisation/diversification* s'était déjà exprimé par la formulation de deux visions antagonistes du développement agricole dans le cadre des réflexions portant sur la multifonctionnalité de l'agriculture et des espaces ruraux (Caron *et al.*, 2008), en particulier aux Pays-Bas, pays dans lequel la dimension spatiale des processus et le besoin de ségréguer sont historiquement si importants. On a ainsi vu

1. *Épargner la terre/partager la terre.*

s'affronter les adeptes d'un modèle baptisé « conventionnel » au regard de la trajectoire d'intensification et de spécialisation assumée, et les promoteurs d'une agriculture alternative, dite « intégrée ». Les premiers misent sur la capacité, si besoin, à compenser les externalités générées et à organiser le renouvellement et le recyclage des ressources par la circularité, et sur la mise en place d'aires protégées ; les seconds sur la diversification et une gestion environnementale des espaces agricoles par l'agroécologie. Une distinction analogue accompagne l'opposition entre les tenants de politiques différenciées et fondées sur la valorisation de produits locaux dans les zones souffrant de handicaps dits « naturels », comme les zones de montagne, et sur le recours au marché et à la compétitivité ailleurs, et ceux qui militent pour que de telles politiques concernent également les autres espaces agricoles.

Si les distinctions sont bien effectives pour chacune des illustrations, la question qui se pose dans ces différents cas est bien celle de savoir comment — et à quelle échelle — reconnaître, organiser et gérer la diversité, en tenant compte des effets — et externalités — qu'elle génère localement ou à distance. En retour, elle met en exergue l'importance de l'échelle à laquelle est conduite l'analyse.

Nous le voyons, accepter de porter un regard sur la diversité impose de la reconnaître et de la saisir, et cet exercice d'abstraction est intimement lié à l'intention d'action. Il se prête aux formes les plus multiples d'instrumentation. Prenons l'exemple de l'opposition classiquement décrite entre les deux catégories que sont l'agriculture industrielle d'un côté, l'agriculture familiale de l'autre. Une troisième catégorie, l'agriculture patronale, identifiée par Sourisseau (2014) et ses collègues, et Bosc et *al*. (2015), amène à penser de manière renouvelée les actions d'accompagnement et la conception de politiques publiques. Définie par le recours à de la main-d'œuvre salariée et par une disjonction partielle entre l'exploitation agricole et la famille, elle se distingue des firmes par la maîtrise familiale des capitaux et la connexion avec l'agro-industrie. « Aussi diverses que les formes familiales typiques, [les formes patronales] portent aussi une part de l'avenir de l'agriculture familiale » (Sourisseau, 2015).

Cette instrumentation est donc un vecteur et un support d'une mise en politique. La ségrégation, au sens du marquage de la différence, est la porte ouverte à l'exclusion d'un côté, à l'intégration de l'autre. Ces deux extrêmes alimentent une permanence dialectique faite de rapports de force construits dans la dualité et participant de leur construction. De nombreuses illustrations jalonnent l'histoire : l'apartheid sud-africain (Lhopitallier et Caron, 1999), l'existence même des territoires palestiniens (Caron, 2011). Bouard *et al.* (2014) montrent comment la dialectique intégration/ségrégation offre une clé de lecture des recompositions en Nouvelle-Calédonie.

En comparant la traduction spatiale des ségrégations politiques dans le Brésil latifundiaire, dans les campagnes de l'apartheid sud-africain et dans les territoires palestiniens, j'ai toutefois montré que limiter la lecture des dynamiques sociales aux deux évidences que sont la partition des espaces d'une part, le couple exclusion-appropriation de l'autre, était bien insuffisant (Caron, 2011). Si la ségrégation structure la précarité, le contrôle des flux de personnes, de biens et de marchandises par celui de la porosité des frontières entre espaces ségrégués permet d'organiser la complémentarité tout en forgeant et en maintenant le contrôle politique. Les flux migratoires en Afrique du Sud avant la fin de l'apartheid ou encore le bouclage des territoires palestiniens illustrent dans le même temps les dominations politiques à l'œuvre et les complémentarités qui les transcendent, motivées par la circulation des marchandises ou le marché du travail. Cette analyse invite à penser la coexistence et ainsi à dépasser le dualisme manichéen généré par la confrontation et la ségrégation.

COEXISTENCE : LE PARI D'UNE CAPACITÉ À GÉRER LA DIVERSITÉ

Poser le défi de la coexistence traduit le choix de l'intégration, par opposition à une vision ségrégationniste du développement, jugée négative. L'intégration, guidée par le principe de « destin commun », permettrait de mieux répondre à de nombreux défis de développement (intégration de l'espace, des populations, des cultures, etc.).

Retenir l'option de la coexistence marque également l'engagement dans une voie de négociation avec les partisans des positions et des modèles dominants, pour que vivent et s'épanouissent des alternatives. Elle tourne le dos d'un côté au *statu quo*, de l'autre à la révolution qui consisterait à imposer par la confrontation et la force une option de substitution. Il s'agit donc d'un choix de médiation, qui, bien évidemment, ne saurait faire abstraction du contexte dans lequel elle s'inscrit et auquel elle participe. Il n'est juste pas possible d'envisager une telle option lorsque l'une des parties en présence n'a d'autre vue que d'éliminer les autres.

Quels sont ainsi les arguments qui fondent et justifient l'option du vivre ensemble ? Il s'agit en premier lieu de ce que je nommerai « hétérosis » par analogie avec la biologie de l'évolution, à savoir l'augmentation des capacités et le gain de performances qui résulterait de la confrontation entre allèles. En second lieu, cette option permet *a priori* d'échapper à la perte de contrôle des trajectoires inhérente à toute révolution, ou à l'inertie générée par les rapports de force dominants. En ne mettant pas tous ses œufs dans le même panier, elle mise par ailleurs sur l'accroissement de la résilience (Bousquet *et al*., 2016) et, ainsi, sur la capacité à s'adapter et à trouver des solutions aux chocs qui ne manqueront pas de se présenter. Elle traduit enfin un rejet de

l'exclusion, y compris pour des raisons normatives et idéologiques, voire morales. L'intégration exprime en effet une connotation positive dans la pensée actuelle et serait nécessairement plus favorable qu'une vision ségrégationniste, porteuse d'exclusion.

Ainsi, la coexistence apparaîtrait à première vue souhaitable et bénéfique. Il convient toutefois de mieux en analyser les tenants et les aboutissants, et en particulier les performances et effets générés. De même, les positionnements politiques respectifs des acteurs en présence importent, dans la mesure où ils la rendent envisageable ou non. La coexistence est un pari qui ne va pas de soi, et cet examen peut ainsi contribuer à choisir parmi les possibles. Les positions et les rapports de force peuvent être tels que toute forme de coexistence est inenvisageable, ne laissant que le choix de la révolution pour entreprendre le changement. *A contrario*, la coexistence peut être retenue comme option pour entreprendre de manière ciblée une trajectoire de changement progressive, étape par étape, faite de transitions au cours desquelles chacune des composantes coexistantes se transformera, contribuant ainsi à reconstruire de nouveaux états. Elle peut enfin et d'emblée revendiquer une situation désirée par un ensemble d'acteurs estimant qu'il s'agit là de la meilleure des options, à organiser à l'échelle de ce qui fait destin commun.

C'est donc bien d'une construction dont nous parlons en retenant l'option de la coexistence. Un tel processus suppose l'explicitation préalable des termes de la confrontation entre les éléments en présence, qu'il s'agisse d'acteurs, de formes d'organisation, d'actions, etc., et en particulier de ce qui fait controverse. Il convient ainsi de voir, reconnaître, nommer, qualifier et affirmer l'existence de ces éléments dont on souhaite organiser la coexistence, de qualifier les interactions synergiques et contradictoires qui les relient ainsi que les désaccords, d'identifier les voies d'organisation et de gestion de leur coexistence. Ces voies reposent sur la conception et la mise en œuvre à des niveaux plus larges et légitimes de mécanismes d'incitation, d'arbitrage, de réglementations, d'investissements. C'est donc un double processus qu'il est nécessaire de mettre en place : de régulation, comme nous venons de le voir ; de médiation pour stimuler l'ambition maïeutique. La coexistence n'allant pas de soi, il convient en effet d'éclairer les positions de chacun et d'établir ou de rétablir les conditions du dialogue, d'identifier les blocages à lever pour les dépasser. Une fois les désaccords précisés et reconnus, peuvent ainsi s'élaborer les termes d'un accord.

Ce qui est en jeu concerne alors plusieurs registres, tous illustrés par de nombreux exemples dans cet ouvrage, et ce dans les différentes régions du monde. Il s'agit parfois de mobiliser, faciliter l'accès et distribuer des ressources — le foncier ou l'eau par exemple — ou des produits pour assurer la cohésion du projet et du collectif. Dans d'autres cas, l'enjeu premier porte sur l'organisation des complémentarités, en agissant sur

les flux, pour renouveler les ressources et garantir la soutenabilité du vivre ensemble. Parfois, la priorité portera sur la régulation des concurrences, s'exprimant souvent de manière violente dans les circuits courts au niveau local, d'autres fois sur la prévention d'externalités négatives. Enfin, il pourra s'agir d'organiser la production d'aménités positives et de constituer ainsi un patrimoine ou un actif valorisable collectivement.

LE TERRITOIRE COMME CADRE PORTEUR : OUI, MAIS PAS SEULEMENT

Gestion de la diversité, projet collectif, mécanismes de régulation, articulation de l'innovation, de l'adaptation et de la transition : nous venons de poser les bases qui font du territoire un cadre approprié pour organiser la coexistence, quand elle est désirée et possible. Formes d'ancrage du vivre ensemble, les territoires constituent en effet des cadres pertinents, à l'échelle qui les définit, pour renforcer la capacité d'acteurs multiples à se coordonner et à définir ensemble les orientations à poursuivre (Caron, 2017). Comme l'affirment Valette *et al.* (2017) à propos des systèmes agroalimentaires localisés et comme l'illustrent de nombreux exemples dans cet ouvrage, « davantage qu'un simple cadre mobilisé pour l'innovation, [ils] illustrent cette capacité des territoires à stimuler l'émergence d'innovations organisationnelles et institutionnelles, à devenir eux-mêmes processeurs de changement… Grâce aux proximités et aux formes de capital social qui lui sont constitutives, le territoire est en effet une forme d'organisation permettant d'internaliser certains coûts de transaction, de minimiser les risques économiques, de faciliter les processus d'apprentissage, de valoriser les savoir-faire et connaissances traditionnels, de garantir le contrôle des critères de qualité d'un produit ou d'une forme de production…, autant de caractéristiques qui en font un actif mobilisable dans le processus de production ».

Le capital social et l'enjeu « vivre ensemble » qui le fonde font du territoire le vecteur et le cadre actif d'élaboration d'un pacte misant sur la diversité et sa gestion pour préparer l'avenir. J'affirme bien ici, dans le cas de la coexistence, qu'il s'agit d'une gestion intentionnelle, alors que dans bien des cas, le territoire lui-même n'est pas géré, ses transformations résultant de l'action distribuée d'un grand nombre d'acteurs (Lardon *et al.*, 2008).

En d'autres termes, même si l'exercice n'est pas dénué de pièges, celui du repli identitaire en particulier, ni de leurres, comme le maquillage masquant les pratiques opportunistes de *washing*, c'est au niveau du territoire que peuvent se gagner les défis mondiaux du changement climatique, du renouvellement des ressources, de l'anticipation des processus migratoires, de l'organisation des échanges, de la sécurité tout court à défaut d'alimentaire. C'est à ce niveau que nous pourrons refaire le monde.

Mais organiser la coexistence à une échelle donnée, celle du territoire en question, ne suffit pas. Une transformation signifiante à l'échelle des défis planétaires ne peut procéder de la seule reproduction à l'infini d'initiatives locales. De nombreuses décisions qui conditionnent le comportement des acteurs sont prises à d'autres échelles ou en d'autres endroits : législation, politiques, organisation des marchés… Elles concernent en particulier des échelles auxquelles se conçoivent et se mettent en place des politiques publiques, pour stimuler l'innovation locale, résoudre tensions et conflits, réguler les processus de différenciation et de concurrence, garantir le respect des droits et la justice, l'aménagement et la cohésion territoriale. Les transformations espérées pour répondre aux enjeux du développement durable reposent sur une conjonction de facteurs et de processus, faisant régime (Garel et Rosier, 2008), qui prennent place pour certains à l'échelle locale, pour d'autres à l'échelle nationale, régionale ou internationale.

Ce constat invite à questionner le mythe d'un changement d'échelle reposant sur la réplicabilité de processus locaux couronnés de succès, pourtant nécessairement contextuels. Par opposition, le pacte construit localement est exportable pour porter ailleurs et à d'autres échelles un projet, une vision du monde, une dynamique de transformation. Il peut contribuer, par exemple, à la conception de politiques publiques nationales appropriées, qu'il s'agisse de porter des dynamiques locales ou de procéder à des choix et à des arbitrages pertinents. Il devient le support d'une démarche globale de transformation à instruire en misant sur la complémentarité des innovations locales, des dynamiques territoriales, des politiques nationales et des cadres internationaux. Il modifie ainsi les termes de la coexistence et de sa gestion politique à d'autres échelles, infra et supra, y compris par les traces d'affrontement et de confrontation qu'il laisse comme empreinte. Nous pouvons même poser, comme proposition iconoclaste, que les transformations souhaitables puissent s'initier par la mise en œuvre de processus de médiation à l'échelle où alliances et coexistence s'avèrent possibles, avant de contaminer les processus prenant place à d'autres échelles et butant sur des affrontements irréductibles.

CONCLUSION

Nous le voyons, la coexistence pose de manière renouvelée le rapport à la diversité. En ce qu'elle implique le rapport à l'action, elle transcende même l'ambition d'un regard renouvelé. Tout en reconnaissant cette diversité en toutes choses et à toutes les échelles, elle suggère la capacité à agir sur elle, à la gérer, à en faire le support du « vivre ensemble ».

Elle invite ainsi à préciser les catégories d'analyse et les biais, à enrichir le dialogue entre disciplines, ou encore à structurer les interfaces

entre sciences et politiques et à définir le rôle du chercheur dans les transformations en cours. En posant la polysémie du terme de modèle, tout à la fois archétype analytique, expression d'un futur désiré et norme pour l'action, les coordonnateurs de cet ouvrage posent en particulier le défi de l'interface et des interactions à promouvoir entre ces trois acceptions. Il s'agit bien là d'une question majeure qui interroge la posture du chercheur et à laquelle invite également le défi de la coexistence.

En affirmant la diversité et le besoin de s'en saisir, la coexistence met en scène la confrontation. Toutefois, l'ambition n'est pas tant de générer une quelconque coexistence que de l'organiser et de la gérer, et, pour des scientifiques, de préciser ce que la science et ses disciplines peuvent en dire.

Sa mise en politique tourne le dos à une vision duale du monde et à l'affirmation d'extrêmes à opposer, qu'il s'agisse de figures stylisées ou de réalités concrètes. Sans nier le fait que cette dualité puisse correspondre à une étape féconde de mise en politique et d'organisation de la confrontation, penser et construire la coexistence se pose en quelque sorte en alternative à la grande révolution que nous devrions urgemment mettre en œuvre face aux enjeux de la planète. Elle fait le pari que le monde peut se construire en transcendant la polarisation promue par des vendeurs de doutes et de certitudes et accentuée par l'hypermédiatisation actuelle. Elle offre une alternative à cette polarisation, dont l'issue ne saurait échapper soit à une procrastination résultant des rapports de force, soit à une révolution aux effets incertains. Le pari de la coexistence, c'est l'ambition d'une utopie fondée sur une voie refusant de sombrer d'un côté dans la naïveté de consensus incapables de dépasser les *statu quo*, de l'autre dans la facilité, la violence et l'incertitude de l'affrontement dual.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Bosc P.-M., Sourisseau J.-M., Bonnal P., Gasselin P., Valette E., Bélières J.-F. (eds), 2015. *Diversité des agricultures familiales. Exister, se transformer, devenir*, coll. Nature et société, Éditions Quæ, Versailles, 384 p.

Bouard S., Sourisseau J.-M., Zenou B., 2014. Intégration/ségrégation : une clé de lecture des recompositions des modèles de développement ? Le cas de la Nouvelle-Calédonie. *Natures Sciences Sociétés*, 22 (4), 305-316.

Bousquet F., Botta A., Alinovi L., Barreteau O., Bossio D., Brown K., Caron P., Cury P., d'Errico M., DeClerck F., Dessard H., EnforsKautsky E., Fabricius C., Folke C., L. Fortmann, Hubert B., Magda D., Mathevet R., Norgaard R.B., Quinlan A., Stave C., 2016. Resilience and development: mobilizing for transformation. *Ecology and Society*, 21 (3).

Caron P., 2011. *Ré-concilier agricultures et sociétés : dévoiler les territoires et repenser les limites*, Habilitation à diriger des recherches, Université Paris Ouest Nanterre La Défense, Nanterre, 3 vol., 39 p., 254 p., 242 p.

Caron P., 2017. Entre promesses et risques, l'usage du mot territoire dans la pensée du développement agricole. *In : Des territoires vivants pour transformer le monde*, (Caron P., Valette E., Wassenaar T., Coppens d'Eeckembrugge G., Papazian V., eds), Éditions Quæ, Versailles, 15-22.

Caron P., 2020. Nourrir 10 milliards d'êtres humains et assurer leur sécurité alimentaire : une question dépassée ? *Raison présente*, 2020/1 (213), 11-20.

Caron P., Reig E., Roep D., Hediger W., Cotty T., Barthelemy D., Hadynska A., Hadynski J., Oostindie H., Sabourin E., 2008. Multifunctionality: epistemic diversity and concept oriented research clusters. *International Journal of Agricultural Resources, Governance and Ecology*, 7 (4-5), 319-338.

Duheron E, 2006. L'aménagement du territoire par l'environnement en Amazonie. Étude de la région du complexe Cristalino (Mato Grosso, Brésil). Mémoire de master, EMTS, 58 p.

Garel G., Rosier R., 2008. Régimes d'innovation et exploration. *Revue française de gestion*, 2008/7 (187), 127-144.

Griffon M., 2013. *Qu'est-ce que l'agriculture écologiquement intensive ?*, Éditions Quæ, Versailles, 224 p.

HLPE, 2017. Nutrition and food systems. A report by the High Level Panel of Experts on Food Security and Nutrition. Committee on World Food Security, Rome, 152 p.

Lardon S., Tonneau J.-P., Raymond R., Chia E., Caron P., 2008. Dispositifs de gouvernance territoriale durable en agriculture. Analyse de trois situations en France et au Brésil. *Norois*, 2008/4 (209), 17-36.

Lhopitallier L., Caron P., 1999. Diversité et recomposition de l'espace rural dans le district d'Amatola, province du Cap de l'Est. *L'Espace géographique*, 28 (2), 170-183.

Marx K., 1867 (1985). *Le Capital. Critique de l'économie politique*, Paris, Flammarion.

Paillard S., Treyer S., Dorin B. (eds), 2010. *Agrimonde. Scénarios et défis pour nourrir le monde en 2050*, Éditions Quæ, Versailles, 296 p.

Phalan B., Onial M., Balmford A., Green R.E., 2011. Reconciling food production and biodiversity conservation: land sharing and land sparing compared. *Science*, 333 (6047), 1289-1291.

Serres O. (de), 1603. *Le Théâtre d'agriculture et Mesnage des champs*, Édition n° 2, Ed. Abraham Saugrain, Paris, 907 p.

Sourisseau J.-M. (ed.), 2014. *Agricultures familiales et mondes à venir*, Éditions Quæ/AFD, Paris, 360 p.

Sourisseau J.-M., 2015. Aux limites de l'agriculture familiale, des formes patronales de production ? Introduction. *In : Diversité des agricultures familiales : Exister, se transformer, devenir* (Bosc P.-M., Sourisseau J.-M., Bonnal P., Gasselin P., Valette E., Bélières J.-F., eds), Éditions Quæ, Versailles, 143-147.

Valette É., Caron P., d'Eeckenbrugge G.C., Wassenaar T., 2017. Conclusion générale et perspectives. *In : Des territoires vivants pour transformer le monde* (Caron P., Valette E., Wassenaar T., d'Eeckenbrugge G.C., Papazian V., eds), Éditions Quæ, Versailles, 263-273.